



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 03 AVRIL 2017

DELIBERATION N° 3

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

**Objet : Fixation
des taux
d'imposition
2017**

L'an deux mil dix-sept, le trois avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2017

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, M.LORDON, JD BONNOME, S. PUYO, C.DUFOUR, A.VALOT, C.DUPIN, N.DAUGA, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, M.DUBROCA, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), G.MOSCHETTI (pouvoir à MJ ROQUES) A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), J.DARRIGADE (pouvoir à G.LASSABE), G.ELGART (pouvoir à J.DOS SANTOS), C.MARTIN (pouvoir à JP CRESPO) P.FAVRAUD (pouvoir à J.DUBOURDIEU),

Secrétaire de séance : MJ ROQUES

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a adopté le 4 février dernier un pacte financier et fiscal avec 3 objectifs :

- 1°) Assurer la neutralité fiscale pour les taxes « ménages » (TH, FB, FNB) et atténuer au maximum les conséquences fiscales pour les « entreprises » (CFE)
- 2°) Assurer la neutralité budgétaire pour les Communes
- 3°) Assurer la neutralité budgétaire pour l'EPCI fusionné

Dès lors, dans l'objectif d'assurer la neutralité fiscale pour le contribuable, le principe d'un maintien de la fiscalité intercommunale a été retenu.

Ainsi en 2017, les taux des 4 taxes locales seront déterminés afin que le produit fiscal intercommunal de la CAPB sur ces 4 taxes soit, toutes choses égales par ailleurs, identique à la somme des produits fiscaux des 10 EPCI préexistants en 2016.

Pour les anciennes Communes membres de l'ACBA, les taux intercommunaux vont progresser par rapport à 2016.

Ainsi, pour assurer la neutralité fiscale pour le contribuable, cette variation de la partie intercommunale des taux est compensée par une variation symétrique des taux communaux. A Boucau, les taux communaux « ménage » devront être diminués à hauteur de 35 569 € de produit fiscal.

Il est précisé que la baisse des taux communaux, pour les Communes concernées, qui engendre une baisse des produits fiscaux est compensée par le versement d'une attribution de compensation supplémentaire par la CAPB afin d'assurer à ces Communes un maintien des ressources financières.

Au vu de la notification par la CAPB en date du 10 février 2017 de l'attribution de compensation prévisionnelle pour 2017, les taux de trois taxes « ménages » sont les suivants si la Commune souhaite s'inscrire dans le pacte financier et fiscal et ainsi assurer la neutralité fiscale de ses contribuables :

- Taxe d'habitation : 15,23 %
- Taxe Foncier bâti : 19,57 %
- Taxe Foncier non bâti : 41,77 %

Considérant la volonté d'assurer la neutralité fiscale, il est proposé de diminuer les taux des trois taxes « ménages » en adoptant les taux précités et de fixer le produit attendu fiscal pour 2017 à 3 230 226 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

. **décide** de fixer les taux d'imposition pour l'année 2017 ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux 2016 (%)	Taux 2017 (%)	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Produits votés 2017 (Euros)
Taxe d'Habitation	15.33	15.23	9 939 000	1 513 710
Taxe Foncier Bâti	19.86	19.57	8 686 000	1 699 850
Taxe Foncier Non Bâti	44.06	41.77	39 900	16 666
	-	-	-	3 230 226

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 4 avril 2017
Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/04/2017